



HAL
open science

De la "trahison du clergé" à "l'union sacrée"

Julien Bouchet, Laurent Lamoine

► **To cite this version:**

Julien Bouchet, Laurent Lamoine. De la "trahison du clergé" à "l'union sacrée": Les recompositions et le déclassement de la "guerre des deux France" au temps de l'enracinement de la République (France, 1870-1919). Olivia Carpi. Guerres et paix civiles de l'Antiquité à nos jours. Les sociétés face à elle-mêmes, Septentrion, pp.115-132, 2018, War Studies, 978-2-7574-2355-4. 10.4000/books.septentrion.127782 . hal-01899952

HAL Id: hal-01899952

<https://hal.science/hal-01899952>

Submitted on 26 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

war
studies

Guerres et paix civiles de l'Antiquité à nos jours

Les sociétés face à elles-mêmes

Olivia Carpi (dir.)

Septentrion
PRESSES UNIVERSITAIRES

La collection
War Studies
est dirigée par
Catherine Denys

Cet ouvrage est publié après l'expertise éditoriale du comité
Temps, Espace et Société
composé de :

Frédéric Attal,
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Xavier Boniface,
Université de Picardie – Jules Verne

Carole Christen (coordinatrice),
Université de Lille

Thomas Golsenne,
Université de Lille

Jean Heuclin,
Université Catholique de Lille

Hervé Leuwers,
Université de Lille

Michel Leymarie,
Université de Lille

Arthur Muller,
Université de Lille

Chantal Petillon,
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Judith Rainhorn,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

François Robichon,
Université de Lille

Emmanuelle Santinelli,
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Arnaud Timbert,
Université de Lille

Béatrice Touchelay,
Université de Lille

Jérôme Vaillant,
Université de Lille

Olivia Carpi (dir.)

avec les contributions de

Nathalie Barrandon, Latéfa Belarouci, Julien Bouchet, Noëlline Castagnez,
Loïc Cazaux, Jean-Claude Caron, Olivia Carpi, Danielle Duyme, David El Kenz,
Antonio Jiménez Estrella, Laurent Lamoine, Pierre-Yves Manchon, Muriel Marchal,
Mustapha Marouche, Alexandre Massé, Goulven Oiry, Michel Perrin,
Esther Rogan, Anne Rolland-Boulestreau, Pierre-Jean Souriac

Guerres et paix civiles de l'Antiquité à nos jours

Les sociétés face à elles-mêmes

Publié avec le soutien du
Centre d'Histoire des Sociétés, des Sciences et des Conflits
de l'Université de Picardie – Jules Verne

Premier volume de la collection *war studies*

Presses universitaires du Septentrion

www.septentrion.com

2018

Les Presses universitaires du Septentrion
sont une association de cinq universités :

- Université de Lille,
- Université du Littoral – Côte d'Opale,
- Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis,
- Université Catholique de Lille,
- Université de Picardie – Jules Verne.

La politique éditoriale est conçue dans les comités éditoriaux.
Cinq comités et la collection « Les savoirs mieux de Septentrion »
couvrent les grands champs disciplinaires suivants :

- Acquisition et Transmission des Savoirs,
- Arts et Littératures,
- Savoirs et Systèmes de Pensée,
- Sciences Sociales,
- Temps, Espace et Société.

Publié avec le soutien
de la Communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France
et de la Région Hauts-de-France.

© Presses universitaires du Septentrion, 2018
www.septentrion.com
Villeneuve d'Ascq
France

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC) 20 rue des Grands-Augustins à Paris.

ISBN : 978-2-7574-2355-4
ISSN : en cours
Livre imprimé en France

Table des matières

Introduction11

Olivia Carpi

PREMIÈRE PARTIE

UN MAL NÉCESSAIRE ?

■ UNE SÉMIOLOGIE COMPLEXE

La condition mixte de la cité aristotélicienne :

entre guerres et paix civiles.....33

Esther Rogan

Discours antagonistes sur la guerre civile :

entre réprobation et exaltation (France, XIX^e siècle)47

Jean-Claude Caron

Entre brigandage et guerre civile 59

Pierre-Yves Manchon

■ LES TROUBLES DU CORPS SOCIAL

Une étude comparée sur la guerre civile au XV^e siècle : les révoltes

princières de la Praguerie, du Bien public et de la guerre folle75

Loïc Cazaux

La révolte des morisques du Royaume de Grenade (1568-1571) :

caractéristiques d'une guerre civile au sein de la monarchie catholique 89

Antonio Jiménez Estrella

Le *Skåneland* : de l'hostilité danoise

à la réconciliation suédoise entre 1658 et 1679103

Muriel Marchal

De la « trahison du clergé » à « l'union sacrée » 115

Julien Bouchet et Laurent Lamoine

DEUXIÈME PARTIE
LA PACIFICATION COMME THÉRAPIE SOCIALE

■ UN MONOPOLE D'ÉTAT ?

L'argumentation théologique de Raban Maur dans les luttes pour le pouvoir entre Louis le Pieux et ses fils : un grand abbé dans les guerres civiles 137

Michel Perrin

Guerre et paix civile en Audomarois à la fin du Moyen Âge 147

Danielle Duyme

Amiens, nouvelles définitions de conflictualité(s) interne(s) (1789-1792) 157

Mustapha Marouche

■ DROIT DE LA FORCE, FORCE DU DROIT ?

À la lisière de la guerre civile : le massacre politique dans la Rome républicaine 171

Nathalie Barrandon

La paix par les armes 187

Pierre-Jean Souriac

Faire la paix en Vendée militaire (1794-1795) 203

Anne Rolland-Boulestreau

La naissance des interventions humanitaires : de la guerre d'indépendance grecque à l'expédition de Morée (1821-1833) 215

Alexandre Massé

■ UN TRAUMATISME INGUÉRISSE ?

Le sentiment de culpabilité face aux violences des guerres de Religion 233

David El Kenz

Le théâtre comique français ou l'exutoire des « troubles civils » (1550-1650) 255

Goulven Oiry

La « guerre franco-française » au Parlement ou comment refermer la parenthèse (1945-1953) 269

Noëlline Castagnez

Paix sociale et déni sociétal : à propos du processus réconciliateur en Algérie.....	289
Latéfa Belarouci	
Conclusion	309
Olivia Carpi	
Contributeurs.....	319
Index des noms cités.....	321

De la « trahison du clergé » à « l'union sacrée »

Les recompositions et le dépassement de la « guerre des deux France » au temps de l'enracinement de la République (France, 1870-1919)¹

Julien Bouchet

Université Clermont-Auvergne

Laurent Lamoine

Université Clermont-Auvergne

Vénérable et vénéré pontife de notre sainte religion, moi, l'Arverne Vercingétorix, fils de Celtill, proclamé chef de la défense nationale par l'assemblée générale des peuples Gaulois, je viens à toi, au nom de tous, pour te prier de t'unir avec nous dans la lutte suprême que nous allons engager contre les Romains et leur chef César, à l'effet de délivrer notre terre Gauloise de la domination étrangère ; et de mettre au service de la patrie commune l'influence légitime et bienfaisante que le corps sacerdotal, sous tes auspices, exerce sur nos populations, et les ressources dont il dispose et use pour le bien général. Dans cette démarche, sache bien que j'ai moins en vue d'assurer le succès de nos armes, que de resserrer, en les associant à une œuvre commune, les liens sacrés et indissolubles qui attachent les Gaulois à leurs prêtres vénérés, et d'ouvrir par là notre chère patrie une ère de concorde et de prospérité².

1 Un second volet de cette réflexion, intitulé « Il druido, il sacerdote e la patria. La Francia tra il 1870 et il 1919 » est disponible dans l'ouvrage de Jacopo Bassi et Gianluca Canè (dir), *Sulle spalle degli Antichi. Eredità classica e costruzione delle identità nazionali nel Novecento*, Milan, Edizioni Unicopli, 2014, p. 151-163.

2 Frédéric Mahon, *Les Aventures d'un jeune Gaulois au temps de Jules César*, Paris, Hachette, 1882, p. 442-443.

AINSI PARLE LE VERCINGÉTORIX du roman de Frédéric Mahon, publié en 1882. Le roi arverne s'est rendu chez les Carnutes pour y rencontrer les druides réunis en assemblée. Il est reçu par le « supérieur du collège », entouré de cinquante comparses. Vercingétorix demande aux prêtres leur participation à l'effort de guerre contre César au nom d'un patriotisme à la mode du début de la III^e République. Le supérieur lui oppose une fin de non-recevoir. D'après lui, les druides ne s'occuperaient pas de politique.

Les aventures d'un jeune Gaulois au temps de Jules César, dont est tirée la citation liminaire, est un roman historique écrit pour les élèves de collège par un professeur d'histoire³. Il vise à susciter leur adhésion patriote après la défaite de 1870-1871. C'est, en quelque sorte, une mise en garde, nourrie des « malheurs récents » contre les « dangers » qui guettent la patrie. Mahon s'en explique dans un avant-propos, où il dresse la liste de ces périls (défaut d'union et de discipline, jalousies et compétitions des chefs, affaiblissement des caractères, égoïsme et indifférence), tout en reconnaissant sa dette envers les historiens Amédée Thierry et Henri Martin dans l'invention du récit des aventures d'Euxène d'Uxellodunum, âgé de vingt ans en 58 av. J.-C., au début de la guerre des Gaules, qui devient, en 52, le « secrétaire » de Vercingétorix et témoin privilégié de la guerre contre l'envahisseur⁴.

Cette confrontation entre Vercingétorix et les druides s'inscrit dans une critique d'un « clergé », qui aurait perdu sa dignité dans la collaboration avec Rome. L'argumentation du supérieur aurait été présentée à Vercingétorix en latin et répétée par le druide éduen Divitiac, connu pour son amitié avec César. Mahon insiste sur le caractère supposé d'Église du druidisme, afin de créer un parallèle avec l'Église catholique de son temps. L'auteur reprend à son compte l'idée d'une décadence de l'institution druidique, qui en ferait un danger pour la patrie gauloise, de par sa perversion et sa collusion avec l'étranger. Le jeune lecteur de 1882 découvre ainsi la « guerre des deux France », présentée comme l'ultime acte d'une guerre civile pluriséculaire, commencée aux temps reculés de « nos ancêtres les Gaulois ». L'expression « guerre des deux France » est à comprendre ici comme l'opposition, manifestement irréductible, entre

3 Né à Nully (Haute-Marne) en 1826, Frédéric Mahon enseigne à Laon, avant de devenir conservateur de la bibliothèque de cette ville, voir Otto Lorenz, *Catalogue général de la librairie française depuis 1840*, tome X, Paris, 1887, p. 197.

4 F. Mahon, op cit., p. 1-5.

une « France laïque » et une « France des Catholiques », pour reprendre les termes d'Émile Poulat⁵.

Deux guerres étrangères encadrent cette étude : la guerre franco-prussienne et la Première Guerre mondiale. La guerre civile oscille entre ces deux bornes armées, qui placent la France dans un maelström international. Les entrées et les sorties de la guerre intérieure et extérieure s'enchevêtrent ; jamais l'image d'un écheveau à démêler n'a été aussi opérante. La défaite de 1870-1871, par les convulsions politiques qu'elle provoqua, constitue ainsi le *terminus a quo* de l'étude. Les partisans comme les adversaires de la République cherchèrent, en effet, dans l'analyse de ces événements, dont la supposée « trahison du clergé », des raisons de motiver le climat de guerre civile.

La confrontation entre les républicains anticléricaux et les tenants de « l'ordre moral » ne se cantonne pas à la lice politique : elle envahit en particulier le champ de l'histoire nationale. C'est pourquoi les événements contemporains sont notamment interprétés à la lumière des moments de gloire et de revers que la France a connus depuis ses origines. La défaite de Vercingétorix de 52 av. J.-C., qui préfigure l'écrasement total des Gaulois en 50 et qui contraint ces derniers à s'entendre avec le vainqueur, semble proche des événements qui s'échelonnent de la reddition de Sedan au traité de Francfort. On croit retrouver dans les protagonistes de la guerre des Gaules les acteurs de 1870-1871. Pour les républicains anticléricaux, les druides sont les ancêtres des prêtres catholiques, dont le patriotisme pendant la guerre franco-prussienne a pu être dénoncé comme tiède. 1919 voit, au contraire, l'assomption victorieuse de « l'union sacrée », prônée dès août 1914 par le président Poincaré et revigorée par le ministre Clemenceau, en novembre 1917. Dans le cadre de la mobilisation des esprits derrière l'idée de la défense de la patrie, les dissensions internes ne semblent plus faire le poids, avant que le parlementarisme n'actualise les terrains de division des forces politiques. Dans ce laps de temps, la République française a récupéré ses druides en grande partie lavés du soupçon d'être des fauteurs de déclin et de collusion avec l'ennemi, le Romain en l'occurrence, dont on reconnaît du reste les bienfaits et, finalement, la capacité à être apprivoisé. Titulaire de la chaire des Antiquités nationales créée pour lui au

5 Émile Poulat, « Liberté, laïcité, ou la guerre des Deux France – "laïque" et "catholique" – rapportée à l'évolution internationale » dans *Liberté, laïcité. La guerre des deux France et le principe de la modernité*, Paris, Cerf/Cujas, 1987, p. 9. Sur l'amplitude de cette expression, voir Julien Bouchet, *Le Combisme dans la France du début du XX^e siècle : pratiques de pouvoir, réceptions et dissensions*, Clermont-Ferrand, thèse de doctorat, 2013, p. 22-23.

Collège de France en 1905 et grand pourfendeur des Allemands pendant la Grande Guerre, Camille Jullian tient sur les druides un discours nuancé, nourri de la concorde civile contemporaine.

La « guerre des deux France » se limite-t-elle à une bataille discursive, ce qui manifesterait des logiques d'instrumentalisation qui, pour être datées, n'en sont pas moins structurantes dans le champ politique et historiographique ?

■ Une guerre civile fondatrice

● Sa force

La principale force opératoire de la « guerre des deux France » réside dans son enracinement historique. Par son évocation, les acteurs renvoient, en effet, à la France de 1791-1792, autrement dit à une configuration politique où, dans un temps de menaces, puis de guerres interétatiques, la majorité du clergé était considérée comme réfractaire au pacte national, ne serait-ce que parce qu'elle était pensée comme le relais d'ordres ultramontains intransigeants. Cette captation a d'autant plus d'écho au début des années 1870 qu'elle est contemporaine d'échanges entre intellectuels français et « allemands » au sujet de la nation. En « Allemagne » domine une conception nationaliste organiciste, un héritage des thèses de Fichte (droit historique, considérations ethniques et linguistiques, « *Volkstum* » [« communauté populaire »], « *Volkgeist* » [« génie national »]). Cette manière de penser la nation suscite plusieurs controverses : les historiens antiquisants Theodor Mommsen et Numa Denis Fustel de Coulanges débattent, à la fin de l'été 1870, au sujet du devenir de l'Alsace. Un autre échange oppose, à ce moment-là, David Frédéric Strauss à Ernest Renan. Pour ce dernier, si les « nations protestantes » sont supérieures aux « nations catholiques », c'est parce que « le catholicisme est trop hiératique pour donner un aliment intellectuel et moral à une population ; il fait fleurir le mysticisme transcendant à côté de l'ignorance ; il n'a pas d'efficacité morale ; il exerce des effets funestes sur le développement du cerveau »⁶. Une décennie plus tard, le 11 mars 1882, l'universitaire précise, en Sorbonne, que « la nation est une grande solidarité constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore »⁷.

6 Ernest Renan, *La Réforme intellectuelle et morale*, Paris, Calmann-Lévy, 1942 (rééd.), p. 97.

7 Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Calmann-Lévy, 1882, troisième paragraphe du chapitre III.

Or, en 1870, une partie du clergé semble étrangère au contrat citoyen solidariste. L'application des réformes scolaires de Victor Duruy et la politique piémontaise de Napoléon III ont, en effet, motivé la défiance de nombreux clercs à l'encontre de l'État et qui s'accroît avec la réception des décisions du concile du Vatican. Par conséquent, les anticléricaux dénoncent au grand jour la carence citoyenne de la tonsure, même après la chute de l'aigle : des clercs et des séminaristes n'auraient pas été incorporés à l'automne 1870, d'autres auraient fait montre de défaitisme lors des prônes, quand ils ne se seraient pas transformés en sabre du courroux divin (*Digitus dei est hic !⁸*), des couvents auraient fermé leurs portes aux troupes, des curés auraient refusé de faire fondre les cloches des édifices culturels⁹. Les républicains de progrès font donc de l'engagement anticlérical un terrain d'union, à défaut d'unité idéologique.

Plus fondamentalement, sont stigmatisés, à ce moment-là, les résistances cléricales à la République et un aux listes conservatrices, favorables à la paix, lors des élections de février 1871 ; ce qui fait dire à Léon Gambetta, dans son discours d'Angers du 7 avril 1872, que les monarchistes s'appuient encore sur un catholicisme aveugle, par trop borné¹⁰.

● Son impact sur les champs politique et idéologique

Gambetta montre, en effet, l'incompatibilité entre les républicains et les prêtres dans un autre de ses discours en province, celui de Grenoble prononcé le 26 septembre 1872. Pour le tribun, le « parti républicain » ne peut être « qu'anticlérical »¹¹. Consécutivement, l'anticléricalisme, partant la lutte contre l'influence sociale et politique des clergés, devient un soubassement du républicanisme français. Plus à gauche, on revient sur l'ultramontanisme a-patriote du clergé. Ancien représentant du peuple et doyen de la Commune de Paris, Charles Beslay¹² fustige, en 1877, l'effet néfaste du « cléricanisme » sur le terrain civique : « Quel est l'enseignement que cet absolutisme religieux apporte au peuple avant-coureur

8 *Exode*, VIII-19.

9 Pour une réévaluation de la diversité des attitudes du clergé en temps de guerre, voir Séverine Blenner-Michel et Jacqueline Lalouette (dir.), *Servir Dieu en temps de guerre. Guerre et clergés à l'époque contemporaine (xix^e-xx^e siècles)*, actes du colloque de Lille, novembre 2011, Paris, Armand Colin, 2013.

10 *Discours prononcé à Angers le 7 avril 1872 par M. Gambetta*, Paris, Ernest Leroux, 1872, p. 15.

11 *Discours prononcé à Grenoble le 26 septembre 1872 par M. Gambetta*, Paris, Ernest Leroux, 1872, p. 32.

12 Né en 1795, Charles Beslay fut parlementaire en 1831-1834, 1834-1837 et 1848-1849.

des révolutions ? Un enseignement qui ne représente que l'asservissement de la nationalité française aux ordres du Vatican »¹³.

Le clergé et ses soutiens tentent de se protéger de ces lances aiguës. Se déclarant le défenseur d'une « patrie malheureuse », l'évêque de Clermont ordonne, à la fin mai 1871, de prier pour que les « discordes civiles » et la « guerre civile » cessent¹⁴. Le prélat désigne les « communaux » comme responsables des tensions et rejette leurs accusations d'anticivisme. Cette prise de position n'est pas isolée. Elle précède un flot de publications qui tendent à réhabiliter aux yeux des fidèles (et de la postérité) l'investissement du clergé dans la guerre. Par exemple, en 1891, François Bournand¹⁵ se fait le compilateur des hauts faits de clercs pendant la guerre franco-allemande¹⁶.

● Sur le champ universitaire

L'essor des études historiques et de l'organisation universitaire au XIX^e siècle accompagne l'affermissement de l'État-Nation, à la recherche de sa quintessence et de ses origines. Ensemble, ils donnent naissance à « l'histoire nationale ». Les pouvoirs publics ou les différents partis ont cherché à tirer profit de ce contexte pour justifier leur recherche de la domination et affûter leurs arguments. Le Second Empire apparaît comme une période phare de l'enchevêtrement entre histoire nationale et engagement public, comme un temps où les historiens sont souvent des acteurs politiques également, qu'ils soient les chantres (Victor Duruy) ou les contempteurs (Edgar Quinet) du régime impérial. L'engouement de Napoléon III pour la geste césarienne a non seulement encouragé les recherches en Antiquité nationale¹⁷, créé certaines

13 Charles Beslay, *La Vérité sur la Commune*, Bruxelles, Librairie de Henri Kistemaekers, 1878, p. 73.

14 Bibliothèque du Patrimoine, Clermont-Communauté, A 70 264 : *Lettre-circulaire de Monseigneur Féron ordonnant des prières publiques*, 26 mai 1871. Le prélat répond ainsi au décret ordonnant de demander des prières publiques (séance du 16 mai 1871) ; voir Jacques Gadille, *La Pensée et l'action politique des évêques français au début de la III^e République, 1870-1883*, Paris, Hachette, 1967 et Séverine Blenner-Michel, « Les évêques français face à la guerre franco-prussienne : étude comparée des actes épiscopaux du temps de guerre (juillet 1870-mai 1871) », dans Xavier Boniface et Bruno Bethouard (dir.), *Les Chrétiens, la guerre et la paix. De la paix de Dieu à l'esprit d'Assise*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 161-174.

15 Né en 1855, François Bournand est un enseignant et un journaliste.

16 François Bournand, *Le Clergé pendant la guerre (1870-1871)*, Paris, Tolra, 1891.

17 Charles Goudineau, *Le dossier Vercingétorix*, Paris, Actes Sud/Errance, 2001, p. 60-99.

structures universitaires destinées à durer¹⁸, mais également livré cette histoire nationale aux combats politiques de la deuxième moitié du siècle¹⁹. La chute de l'Empire place dans la même lice les affrontements politiques et les querelles savantes pour un combat d'autant plus titanesque que l'alliance des idéologies nationalistes et des théories positivistes motive un investissement public dans les disciplines scientifiques. Portée par des républicains, notamment le Directeur de l'Enseignement supérieur, Louis Liard à partir de 1884, la réforme de l'Enseignement supérieur repose sur un programme positiviste tendant à libérer une France des humanités considérées comme prisonnières des rets du système universitaire bonapartiste, même si l'on ne doit pas opposer schématiquement, comme l'a noté Françoise Mayeur, l'œuvre polymorphe d'une gauche progressiste et laïque, et celle d'une droite conservatrice et « cléricale »²⁰.

■ Une guerre civile-outil

Dans son ouvrage sur *La Guerre civile*, Jean-Claude Caron a établi la dimension identificatoire de la « guerre des deux France » :

La notion de guerre civile est souvent utilisée comme la métaphore des « deux France » qui se dressent l'une contre l'autre, comme l'expression de cette division dont Renan fait l'une des causes de la défaite de 1870. On est là dans le domaine du topique, dans le champ de la rhétorique politique et littéraire : il s'agit de se définir par rapport à l'événement originel, la Révolution française, matrice incontestée de la Discorde pour les uns, de l'Unité pour les autres²¹.

Mona Ozouf avait déjà précédemment montré que l'idée républicaine s'est forgée par la guerre civile : « L'existence d'une opposition est moins un obstacle qu'une incitation. Car la République, plus encore qu'un régime, est une doctrine, une culture militante, une civilisation qui ne se définit que par l'affrontement. Son unité lui est offerte par ses adversaires, monarchistes ou cléricaux : la République a besoin

18 Comme l'École Pratique des Hautes Études sous l'impulsion de Victor Duruy (décret du 31 juillet 1868).

19 Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2003, p. 160-181.

20 Françoise Mayeur, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, tome III : De la Révolution à l'école républicaine (1789-1930)*, Paris, Perrin, 2004.

21 Jean-Claude Caron, *Frères de sang. La guerre civile en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 34.

d'ennemis »²². Ces deux analyses nous amènent à aller plus avant dans la détermination des caractères de la « guerre des deux France » : procèdent-ils d'une opposition essentielle ou plutôt d'une opposition utilitariste ?

● Traduire des responsables de défaites récentes

Pour motiver le défaitisme, puis l'hostilité du clergé envers la République, qu'elle soit communaliste ou « jacobine », celui-ci est accusé de collusion avec les monarchies déchues. Afin de justifier la deuxième séparation des Églises et de l'État, le quatrième et dernier considérant du décret du 3 avril 1871 précise que « le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté ». La mise au singulier du terme « monarchie » montre bien que l'on souhaite alors créer un nouvel espace politique, dont sont exclus les clercs engagés. Léon Gambetta l'évoque publiquement dans son discours d'Auxerre du 1^{er} juin 1874, lorsqu'il dénonce la « complicité clérical »²³ d'un avant-hier césarien. Ernest Renan fait même du clergé l'un des responsables des palinodies de la politique extérieure du régime précédent. Sous le Second Empire, « le catholicisme restait la seule force organisée en dehors de l'État et confisquait à son profit l'action extérieure de la France »²⁴.

Cependant, les conceptions des censeurs du « cléricalisme » sont quelquefois plus complexes à deuxième lecture. En témoignent les positions de Renan, qui reconnaît que « l'Église et l'École sont également nécessaires ; une nation ne peut pas plus se passer de l'une que de l'autre ; quand l'Église et l'École se contrarient, tout va mal »²⁵. L'idéologue va même plus loin : « J'ai dit à plusieurs reprises que ces réformes ne peuvent pas bien se faire sans la collaboration du clergé. Il est clair que notre principe théorique ne peut plus être la séparation de l'Église et de l'État »²⁶. En outre, des membres éminents du « parti républicain » ne reprennent pas toujours à leur compte la critique du clergé pour expliquer la défaite. D'ailleurs, lorsque l'ancien délégué du ministre de la

22 Mona Ozouf, préface de l'ouvrage d'O. Ihl, *La Fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996, p. XI.

23 *Discours prononcé à Auxerre le 1^{er} juin 1874 par M. Gambetta*, Paris, Ernest Leroux, 1874, p. 20. Selon l'orateur, les bonapartistes ont fait du prêtre « un instrument de règne au moyen de la candidature officielle » (p. 18).

24 E. Renan, *La Réforme politique et morale*, *op. cit.*, p. 36.

25 *Ibid.*, p. 97.

26 *Ibid.*, p. 107. Il nuance, toutefois, son propos : « Mais la pratique ne saurait être la théorie. Jusqu'ici, la France n'a connu que deux pôles, catholicisme, démocratie ; oscillant sans cesse de l'un à l'autre, elle ne se repose jamais entre les deux ».

Guerre à Tours et à Bordeaux, Charles de Freycinet, énumère les « causes de nos désastres », il n'en fait pas mention²⁷.

À partir de la conquête de la République par les républicains, la mention de la « guerre des deux France » devient de plus en plus un outil discursif, dans lequel le « parti républicain » est plus largement opposé à la « réaction ». Les prêtres disparaissent donc dans un enfer confondant à dessein les parangons réactifs d'un passé scellé par la législation démocratique. Toutefois, alors que le choc traumatique de la défaite est toujours prégnant, des arguments éculés sont encore avancés. Au moment des discussions parlementaires sur le service militaire universel, on rappelle, par exemple, que l'enseignement religieux n'a pas formé de futurs soldats efficaces et patriotes, ce qui est un moyen de défendre la loi en discussion tout en reconnaissant l'heureux avenir promis par les lois scolaires du début des années 1880.

● Trouver des responsables d'anciennes défaites

La responsabilité du clergé catholique français ne pouvait être qu'une réminiscence de crimes plus anciens, que l'on pouvait débusquer dans le « roman des origines » de la France. Dans son ouvrage de fiction à destination des élèves, Mahon affirme que les druides constituaient un clergé qui dirigeait une Église en grande partie responsable de la défaite face à César. Non seulement les druides n'avaient pas soutenu l'effort de résistance des Gaulois, mais aussi ils avaient collaboré avec l'ennemi. Cette conception offre ainsi un parallèle avec le prétendu rôle de l'Église catholique dans la défaite de 1870-1871. Comment en est-on arrivé à cette idée d'une trahison des druides ?

Avant le XIX^e siècle, leur souvenir ne s'était jamais complètement estompé²⁸. On se souvenait des deux grands caractères qui semblaient les définir : ils étaient non seulement des prêtres païens, mais aussi des savants voire des philosophes. Ils représentaient surtout l'association des contraires : des hommes qui pouvaient rivaliser avec les présocratiques et qui, pourtant, pratiquaient des sacrifices humains ! On prétendait que leur disparition avait été le résultat à la fois d'une persécution du pouvoir impérial romain et du triomphe du christianisme²⁹. On ne prêtait qu'à la

27 Charles de Freycinet, *La Guerre en province pendant le siège de Paris (1870-1871). Précis historique*, Paris, Michel Lévy frères, Librairie nouvelle, 1871, p. 330-355.

28 Voir Jean-Louis Brunaux, *Les Druides. Des philosophes chez les barbares*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 59-95.

29 Pour une réfutation de ces idées, voir Renée Carré et Laurent Lamoine, « Druides et druidesses, le pouvoir impérial et l'intégration des Gaules dans l'empire romain », *Mediadores con lo divino en el mundo mediterráneo antiguo*, Palma de Majorque, 2012, p. 533-574.

seule catégorie des druides bardes, qui étaient des poètes, la capacité de s'être maintenue au Moyen Âge dans les pays celtiques insulaires. Les druides jouissent alors d'une réputation plutôt favorable et l'on assiste à la naissance, en Grande-Bretagne, du druidisme contemporain, qui relève tout autant de l'ésotérisme que du folklore³⁰. En France, profitant de la création de l'Académie celtique en 1804, les études sur les druides bénéficient de l'essor de l'histoire des Gaulois en général, qui aboutit, en 1828, à la publication de *l'Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine* d'Amédée Thierry³¹. Celui-ci milite pour faire des Gaulois des ancêtres prestigieux des Français et convoque les druides à participer à cette opération de glorification de la nation française. Connaissant bien les sources, il produit alors un discours mesuré sur ces derniers, essayant de tenir à égalité les louanges et les griefs contre eux. Son livre devient un classique qui balise les études postérieures, sans interdire certaines inflexions que l'on peut classer en deux grandes catégories. Certains de ses successeurs approfondissent la veine philosophico-religieuse³², tandis que d'autres s'intéressent au rôle concret des druides pendant la guerre des Gaules³³. Leur dénominateur commun est l'affirmation d'une décadence de l'institution au I^{er} siècle av. J.-C.

La chute du Second Empire et le difficile enracinement de la République dans les années 1870-1880 donnent le premier rang aux contempteurs des druides. On assiste alors à un glissement : de « républicains », encore dans les années de la II^e République et du Second Empire³⁴, ceux-ci deviennent des suppôts de la « réaction ». Dans deux livraisons de la *Revue des Deux Mondes* en 1877, Albert Réville revient sur la défaite de Vercingétorix, prenant prétexte de la publication du livre

30 Michel Raoult, *Les Druides. Les sociétés initiatiques celtiques contemporaines*, Monaco, Éditions du Rocher, 1983 : en 1717, fondation du *Druid Order*, en 1781 du *Ancient Order of Druid* et en 1792, de celui des bardes.

31 Tomes I (408 p.), II (414 p.) et III (515 p.), voir Claudine Lacoste, « Les Gaulois d'Amédée Thierry », dans Paul Viallaneix et Jean Ehrard (dir.), *Nos ancêtres les Gaulois*, Clermont-Ferrand, 1982, p. 203-209.

32 Exemple de Jean Reynaud, *Considérations sur l'esprit de la Gaule*, Paris, Imprimerie L. Martinet, 1847, qui constitue une édition autonome de son article « Druidisme » dans *l'Encyclopédie Nouvelle* de Pierre Leroux et Jean Reynaud, tome IV, Paris, C. Gosselin, 1843, p. 403-408, 401-407, 402-408, 409-416, 409-416, 409-416 et 415-416.

33 Jules Michelet, *Histoire de la France*, tome I, Paris, 1869, p. 65-82.

34 J. Reynaud, *Considérations...*, *op. cit.*, place encore du côté de la République les Gaulois en général et les druides en particulier. Au même titre qu'Augustin Thierry, il inspire Eugène Sue qui popularise, dans ses *Mystères du peuple*, l'idée que la nation française républicaine avait pour ancêtre direct « la république des Gaules », cf. Eugène Sue, *Les Mystères du peuple. L'histoire d'une famille des prolétaires à travers les âges*, 1849-1857.

de Francis Mounier [Monnier, sic]³⁵. Il établit une relation directe entre la défaite de 1870-1871 et le besoin d'étudier les Gaulois pour retrouver le « bon tempérament national » et favoriser le « redressement »³⁶. Après tant d'autres, il revient sur les druides qu'il n'hésite pas à dénigrer :

Ces « hommes du chêne », ces fils de la forêt inculte, qui possèdent des traditions médicales, magiques, astrologiques, rebouteurs et pronostiqueurs, et qui savent chanter, cette corporation de sorciers dont le prestige avait fini par s'étendre à la Gaule entière et dont peut-être les bergers illettrés d'aujourd'hui sont les derniers héritiers, ces fidèles du gui et de la verveine, me semblent avoir été adoptés bien plutôt qu'apportés par les hordes immigrantes qui arrivèrent successivement du nord et de l'est à peu près nues de corps et d'esprit. Au temps de César, pour des raisons qu'on peut conjecturer, leur autorité paraît très diminuée³⁷.

Selon lui, cette décadence de l'institution explique « qu'il n'y a pas la moindre trace d'un rôle quelconque rempli par le clergé druidique pendant toute la durée de la guerre de l'indépendance »³⁸. Il insiste sur le silence de César qui ne les évoque que dans « l'excurus ethnographique » du livre VI de ses *Commentaires*, soustrait à toute référence temporelle³⁹. Pourtant, dans le même temps, il est bien difficile de se passer de ces boucs émissaires bien utiles. Réville les réintroduit donc dans son analyse en s'appuyant sur le personnage de l'Éduen Divitiac, dont on sait, par Cicéron, qu'il était l'un d'eux⁴⁰ et qui rassemble en une seule figure tous les travers de « l'ambitieux retors », dont ceux du traître à sa patrie (encore est-il « plus Éduen que Gaulois ») et d'affabulateur, qui exagérerait l'importance de son ordre. L'auteur n'hésite pas alors à faire un parallèle avec son temps :

C'est du reste et dans tous les temps un penchant assez fréquent chez les membres d'un clergé que de présenter l'état des choses qui

35 Albert Réville, « Vercingétorix et la Gaule au temps de la conquête romaine. Tome I : La formation de la nation gauloise » et « Tome II : La campagne de Vercingétorix contre César », *Revue des Deux Mondes*, n° 22, 1877, p. 838-869 et n° 23, p. 42-76. Il s'agit de Francis Monnier, *Vercingétorix et l'indépendance gauloise. Religion et institutions celtiques*, Paris, Librairie académique Didier & Cie, 1874.

36 A. Réville, *art. cit.*, p. 838.

37 *Ibid.*, p. 846-847. L'analyse de l'importance des druides occupe les p. 843-853.

38 *Ibid.*, p. 849.

39 Jules César, *La Guerre des Gaules*, VI, 13-14. Cet « excursus ethnographique » permet une pause dans le récit, avant d'aborder la grande rébellion de 52 av. J.-C., dirigée par Vercingétorix.

40 Cicéron, *De la divination*, I, 41, 90.

résulterait de leurs prétentions réalisées comme existant en fait, et certaines aspirations au gouvernement de la Gaule entière ont très bien pu se révéler chez les druides les plus hauts placés⁴¹.

Non sans arrière-pensée, Réville affirme que les druides ne jouissent d'une autorité que sur les « basses classes de certaines régions » en exerçant le métier de « mires, sorciers, incantateurs »⁴². En fait, il oscille en permanence entre le dénigrement (comme tant d'autres, il évoque la pratique du sacrifice humain) et la fascination (« la grande idée druidique, c'était celle de l'immortalité personnelle »⁴³). En conclusion, il estime que les druides relèveraient d'un Ancien Régime corrompu et qu'ils ne pouvaient pas peser bien lourd face au « progrès de l'idée nationale », né de la lutte contre l'*imperator* romain⁴⁴.

● Vulgarisation « grand public » et scolaire

Les deux articles d'Albert Réville sont les révélateurs de l'importance dans le développement de la vulgarisation « grand public » de l'ouvrage de Francis Monnier, publié en 1874⁴⁵. Celui-ci fonde le discours sur l'importance du clergé druidique⁴⁶ comme ferment de l'abaissement des Gaulois, divisés en deux parties, l'une conduite par le « parti national et anti-romain »⁴⁷ et l'autre par la jalousie des aristocrates et des druides. Bien que s'affirmant livre de vulgarisation, le *Vercingétorix et l'indépendance gauloise* de Monnier plonge ses racines dans la recherche historique du temps. Ses épigones n'hésitent pas à s'éloigner de ce socle pour donner encore plus de force, en la caricaturant, à cette rhétorique. Des touche-à-tout comme Ernest Bosc et Lionel Bonnemère produisent, en 1882, une *Histoire nationale des Gaulois sous Vercingétorix*, où l'on retrouve l'ensemble des arguments des anticléricaux et l'affirmation de la permanence, à travers les siècles, de la nocivité de l'alliance du Trône et de l'Autel :

Dans notre course à travers des siècles aussi éloignés de nous, un fait ressort avec évidence, c'est que de tout temps les pires adversaires des

41 A. Réville, *art. cit.*, p. 849.

42 *Ibid.*, p. 850-851.

43 *Ibid.*, p. 850.

44 *Ibid.*, p. 853.

45 Le livre est republié dès 1875, puis à nouveau en 1883.

46 Il consacre aux druides la quatrième partie de son livre dans son intégralité.

47 F. Monnier, *op. cit.*, p. 17.

peuples ont été la royauté et le clergé, quelle que soit du reste la forme sous laquelle se soient présentés à nous ces deux partis⁴⁸.

L'instauration de l'école républicaine, dans les années 1880, et le combat « d'action républicaine » à partir de 1899, en vue de réduire l'enseignement des congrégations à la portion congrue, stimulent l'édition scolaire, qui accompagne la mise en œuvre des nouveaux programmes ayant intégré les Gaulois comme les ancêtres des Français. Les druides appartiennent alors au stock d'images d'Épinal convoqué pour appuyer les premières leçons. Plus que des traîtres, ils sont souvent présentés comme des figures de la barbarie des origines, révolue après la conquête romaine pensée comme civilisatrice et ce, en dehors de toute chronologie précise et de toute référence à la guerre des Gaules. Cependant, les chantres des druides considérés comme des philosophes ont réussi à s'insinuer dans le discours scolaire et diffusent d'eux une image plus favorable, celle des premiers éducateurs de la nation embryonnaire⁴⁹.

Le xx^e siècle avançant, les « guerres des manuels » ont d'autres motifs que la seule lutte pour ou contre l'influence des Églises. De 1899 à 1907, les querelles sur les caractères et les finalités du patriotisme occupent aussi beaucoup les bretteurs des différents camps. Le motif religieux, qui ne disparaît pas cependant, se cristallise plutôt sur des périodes et des acteurs historiques bien éloignés des druides. Le Moyen Âge et les convulsions religieuses des Temps Modernes offrent des exemples, ô combien plus opératoires, que ceux fournis par les temps antiques⁵⁰. Ce sont bien des logiques d'instrumentalisation qui dominent : datées, en concurrence, déclinées et, finalement, pour partie dépassées.

■ Une guerre civile obsolète

● La normalisation de la dissension civile

À partir des années 1890, les républicains continuent d'utiliser abondamment les références à la « guerre des deux France ». C'est le cas du radical

48 Ernest Bosc et Lionel Bonnemère, *Histoire nationale des Gaulois sous Vercingétorix*, Paris, Firmin-Didot, 1882, p. 46.

49 Cette image plus positive reste malgré tout discrète, bien encadrée par celle des cueilleurs de gui ou celle des prêtres présidant aux sacrifices humains : étude à partir des manuels conservés dans le fonds Bastaire (en cours de classement) de la BCU de Clermont-Ferrand (années d'édition : 1877-1929). Pour une mise en perspective, consulter les Carnets Jean-Bastaire : <https://bastaire.hypotheses.org>.

50 Christian Amalvi, « Les guerres des manuels autour de l'école primaire en France (1899-1914) », *Revue Historique*, n° 532, 1979, p. 359-398.

Camille Pelletan à la Chambre des députés, au printemps 1894, lorsqu'il se méfie du ralliement des catholiques à la République parlementaire, en rappelant des précédents historiques qui remontent aux « origines » :

C'était le caractère le plus profond, le plus indélébile du vieil instinct gaulois, c'était la susceptibilité la plus jalouse, la plus irritable, la plus vite révoltée du génie français, que cette indépendance laïque qui déborde toutes les fois que la France sent la main du prêtre, et surtout du prêtre romain, se glisser souple et dominatrice dans le maniement des choses nationales⁵¹.

Ce discours, largement partagé, semble penser la guerre civile sur un mode plus symbolique et mémoriel que performatif. Lorsque Jean Jaurès, en historien de « l'année terrible », évoque, dans l'introduction à *L'Histoire socialiste* (1901), l'échec du mouvement révolutionnaire de 1871, il en attribue la responsabilité à l'influence des « réactionnaires », sans en faire explicitement un motif de combat du temps présent⁵². La « guerre des deux France » semble donc faire office de catharsis. Car, nonobstant le caractère tranché de ces prises de position, une normalisation certaine de la dissension civile est prégnante à partir des années 1900, même si les violences de la dispute de la République combiste augurent d'une réactivation de la lutte fratricide⁵³. Cette domestication, en partie permise par le droit et la délibération parlementaire, produit une paix civile par la promotion d'une coexistence raisonnée entre l'État et les cultes. Les refondations de la pédagogie patriotique, qui combat dorénavant plus le pacifiste que le recteur, l'éclatement de l'activisme nationaliste et l'essor des idéologies internationalistes, rendent un tant soit peu secondaires les luttes passées. Or, cette évolution est accélérée par l'entrée en guerre, à l'été 1914.

51 Cité dans Jean El Gamal, « Les références politiques à la Gaule de 1870 à 1918 », dans *Camille Jullian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français*, actes du colloque organisé à Lyon le 6 décembre 1988, Lyon, Société des Amis de Jacob Spon, 1991, p. 37.

52 Le prolétariat « était, dans la capitale isolée et surexcitée, la force la mieux organisée et la plus aiguë ; mais il n'était pas encore en état d'entraîner et d'assimiler la France ; celle-ci appartenait aux prêtres, aux grands propriétaires fonciers et à la bourgeoisie dont M. Thiers était le chef. La Commune a été comme une pointe rougie au feu, qui se brise contre un gros bloc réfractaire », cité dans Émile Vandervelde, *Jaurès*, Paris, Félix Alcan, 1929, p. 72-73.

53 Julien Bouchet, *La République irréductible*, Neuilly, Atlande, 2017.

● La paix civile par « l'union sacrée »

Dans un message adressé aux Chambres, le 4 août 1914, quelques heures après les funérailles de Jean Jaurès, Raymond Poincaré fait le vœu d'une « union sacrée »⁵⁴ pour vaincre le Germain : la France « sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'Union sacrée, et qui sont, aujourd'hui, fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique »⁵⁵. L'unanimisme défensif ainsi prôné lors de ce « jour sacré » – pour plagier le verbe de René Viviani, mais aussi celui de Maurice Barrès⁵⁶, acte en quelque sorte l'armistice de la « guerre des deux France », même si les querelles de parti ne sont pas oubliées par tous. Ce positionnement exceptionnel est décliné avec force dans le monde intellectuel, notamment par Victor du Bled qui donne une profondeur historique au patriotisme français. Car, pour lui, « il n'y a point de patrie complète sans une longue histoire »⁵⁷. « L'union sacrée » est aussi justifiée par plusieurs antiquisants, particulièrement Camille Jullian. Selon lui, « l'idée nationale » est désormais supérieure aux « passions civiles » :

Il y a chez nous des passions provoquées par la haine ou l'amour de la religion. Un instant, nous avons craint qu'elles se rallumeraient à la chaleur de l'excitation générale. Des mots imprudents ont été prononcés. Mais le bruit s'en est perdu dans la sagesse du pays. Et jamais, depuis des siècles, la paix religieuse n'a été moins troublée⁵⁸.

54 Ce n'est pas la première fois que cette expression est employée par un homme politique. Léon Gambetta l'utilise notamment, dans ses discours en province, pour désigner la nécessaire réunion des forces de progrès au début des années 1872 cf. *Discours prononcé à Angers le 7 avril 1872 par M. Gambetta*, Paris, Ernest Leroux, 1872, p. 13.

55 Cité dans François Roth, *Raymond Poincaré. Un homme d'État républicain*, Paris, Fayard, 2000, p. 293.

56 « Ce jour, je ne l'appellerai pas un jour historique, – tous le sont dans cette période où un monde nouveau commence, – mais je le nommerai avec M. Viviani, avec [le socialiste] Viviani, notre adversaire d'hier, aujourd'hui notre chef à tous et notre ami, un jour sacré » : Maurice Barrès, *L'Écho de Paris*, 5 août 1914, « Le jour sacré », cité dans *id.*, *L'Âme française et la guerre. L'Union sacrée*, Paris, Émile-Paul Frères éditeurs, 1915, p. 14-19.

57 Victor du Bled, « L'idée de patrie à travers les siècles », *Revue des deux mondes*, n° 27, 1915, p. 908 : « Si l'amour de la patrie est fait de l'oubli de tout ce qui divise, il jaillit aussi du souvenir tenace de tout ce qui rapproche aux heures fatidiques où se joue le destin d'un peuple. [...] Nous demeurons rivés les uns aux autres, comme ces Gaulois qui s'attachaient par des chaînes de fer, pour périr ou vaincre ensemble ».

58 Camille Jullian, « L'union sacrée », dans *La Place de la Guerre actuelle dans notre Histoire nationale*, Paris, Bloud et Gay, 1916, p. 30.

● Les druides patriotes

Dans un autre passage de ses cours au Collège de France pendant la Grande Guerre, Camille Jullian évoque les étapes clefs de la construction nationale et la persévérance de « chaque génération [qui aurait] déposé un nouveau germe d'entente. Les Gaulois, les Romains et les Francs, les Druides et Charlemagne, les épopées des pèlerins et les écoles des moines, ont collaboré à l'œuvre immortelle, aussi bien que les vainqueurs de Bouvines, que Jeanne d'Arc, Henri IV et les hommes de la Révolution »⁵⁹. Les druides sont intégrés au cortège des héros de la Nation, où les religieux ont toute leur place. Comment expliquer cette réintégration dans la sphère des héros positifs ?

L'année 1879 voit de grands savants, tels Numa Denis Fustel de Coulanges, Henri D'Arbois de Jubainville et Victor Duruy, débattre à propos de la persécution des druides par le pouvoir romain. Cette controverse, dont les résultats sont largement diffusés au cours des années suivantes, a pour conséquences non seulement une recension très précise des sources, mais aussi un début de retour en grâce des druides, puis leur réincorporation dans le « roman national »⁶⁰. Dans les années 1890, cette position commence à devenir la vulgate que ce soit dans le champ des études sur la religion des Gaulois⁶¹ ou dans celui des synthèses sur les Gaulois⁶².

Camille Jullian constitue bien l'homme clef de la réhabilitation des druides au début du xx^e siècle. Son œuvre sur cette question s'est nourrie à la fois de l'outrance consécutive à la défaite de 1870 et du travail de fond de ses maîtres, Fustel de Coulanges et D'Arbois de Jubainville, « d'une certaine sympathie pour la religion »⁶³, qui ne l'empêche pas d'être un libéral, des leçons de l'école allemande⁶⁴, agrémentées à la française au moment de la mise en place de l'organisation universitaire⁶⁵. Sa mission d'exécuteur testamentaire scientifique de Fustel de Coulanges,

59 C. Jullian, « Moment décisif dans notre vie nationale », *ibid.*, p. 33.

60 Nicolas Fustel de Coulanges, « Comment le Druidisme a disparu », dans *Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire par Fustel de Coulanges*, C. Jullian (éd.), Paris, Hachette, 1891, p. 182-215, où il donne l'ensemble des références de la controverse.

61 Alexandre Bertrand, *La religion des Gaulois. Les druides et le druidisme*, Paris, E. Leroux, 1897.

62 Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, tome II : *La conquête*, Paris, Hachette, 1898, p. 514-538.

63 Albert Grenier, *Camille Jullian. Un demi-siècle de science historique et de progrès français 1880-1930*, Paris, Albin Michel, 1944, p. 15.

64 Camille Jullian séjourne auprès de Theodor Mommsen en 1883. On lui doit un éloge funèbre du grand historien allemand dans la *Revue historique*, n° 84, 1904, p. 113-123.

65 Au moment où il obtient son poste à la faculté de Bordeaux en 1884.

disparu en 1889, qui consista à publier (ou à republier) les derniers écrits du maître jusqu'en 1892, et tout son travail depuis Bordeaux pour valoriser l'histoire nationale, aquitaine et globale, afin d'obtenir une chaire au collège de France (en 1905), l'ont conduit à devenir l'homme du consensus. Dans son monumental *Vercingétorix* de 1901, il propose une nouvelle lecture de la question druidique. Il insiste sur la responsabilité de César dans l'opacité du dossier, car le grand homme « a laïcisé à outrance l'esprit et l'histoire de la Gaule »⁶⁶. Selon lui, les druides ont « partag[é] les querelles et les partis pris de la noblesse », au début du conflit, ils sont « en majorité du côté de César », puis « insensiblement [ils] s'éloignèrent du proconsul » et « depuis l'hiver de 54-53, la majorité des druides est passée [...] du côté de la conjuration »⁶⁷. Dans la résistance à César, l'historien insiste sur le rôle des Carnutes, dont le territoire était censé accueillir les assises des druides de la Gaule Chevelue, auxquelles il donnait l'importance d'une amphictyonie grecque⁶⁸.

■ Conclusion

Au soir de sa carrière, dans les années 1920, Camille Jullian livre au public du Collège de France des leçons inaugurales⁶⁹, dans lesquelles il martèle les grands principes qui ont présidé à sa méthode historique et à l'écriture d'une histoire de France comme une histoire de la nation française et dont celle de la Gaule serait le premier acte⁷⁰. Il tente de concilier la haute idée qu'il se fait de la recherche historique, qu'il place au-dessus des contingences et pense incorruptible, et le patriotisme que la Grande Guerre a profondément enraciné dans son cœur. Dans un contexte large de « sortie de guerre »⁷¹, rythmé par les premières cérémonies du culte des morts pour la France, Jullian s'alarme des attaques contre l'histoire nationale, accusée d'avoir favorisé la grande déflagration de 1914-1918 en excitant le bellicisme. Pour lui, l'histoire (nationale), si elle doit se garder de toute récupération partisane, est par nature politique et consubstantielle même à l'idée du progrès de la nation française depuis les origines. S'inscrivant en faux contre les adversaires de l'histoire nationale, il insiste, au contraire, sur son rôle salvateur dans la victoire de 1918.

66 Camille Jullian, *Vercingétorix*, Paris, Hachette, 7^e édition revue et augmentée, 1921, p. 108.

67 *Ibid.*, p. 109-111.

68 Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, tome II : *La Gaule indépendante*, Paris, Hachette, 1908 [1, 1993, p. 249-251].

69 Camille Jullian, *Au seuil de notre Histoire*, tome III (1923-1930), Paris, Boivin & Cie Éditeurs, 1931.

70 Son *Histoire de la Gaule*, commencée en 1908, est terminée en 1926.

71 Bruno Cabanes, *La Victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Le Seuil, 2004.

Pour la génération de Camille Jullian, la concorde nationale est à ce prix et la recherche de cette dernière dédouane le clergé de toute accusation de patriotisme tiède. L'enracinement de la III^e République et de la paix entre concitoyens, laïcs et prêtres, accompli dans les tranchées de la Première Guerre mondiale, a relégué dans le musée de l'histoire la guerre civile et singulièrement la « guerre des deux France ». Toutes deux ne peuvent plus, désormais, prétendre participer à un mode banal de fonctionnement de la nation ou à en être le mode privilégié. Les hommes d'Église, comme les druides des historiens, ont gagné leur brevet de citoyenneté et de républicanisme.

La guerre franco-prussienne et l'exacerbation des oppositions qui en fut la suite furent, par conséquent, les derniers feux éclatants de la « guerre des deux France », en dépit de ses résurrections provisoires en 1924, 1934, 1936 et surtout 1940. La recherche historique et les orientations de l'enseignement public primaire, secondaire et supérieur naissant ont pu sembler, un temps, inféodés à cette querelle, mais les caractères propres de développement de ces champs leur ont permis, dès la fin du XIX^e siècle, de tourner le dos à cette impasse, malgré l'emballlement dû à la littérature de vulgarisation et de jeunesse. Tandis que les « parfait[s] honnête[s] homme[s] », historiens de l'université tentent de faire la lumière sur les religieux du passé, que les rédacteurs de manuels scolaires transforment les hommes du passé en « bons petits soldats » de la République, les auteurs de livres pour le grand public ou la jeunesse, quant à eux, imitent les précédents ou bien succombent aux sirènes du thème de la décadence, dont l'antiquité latine (tardive) est réputée donner une image, et abandonnent, pour certains, l'histoire nationale au sens strict.

Pourtant, la longue domestication de la dissension civile qui accompagne les années 1900 ne laisse pas tranquille longtemps le travail des historiens universitaires. La montée des tensions internationales et du désir de « la Revanche » avant 1914 aboutissent à « l'union sacrée » des années de guerre, qui embrigade les Gaulois et leurs prêtres dans l'affrontement suprême contre l'ennemi de toujours, germanique. Cependant, étant donné que les religieux contemporains ne constituent pas la majorité des combattants enlisés dans les tranchées (même s'ils ne sont pas absents des champs de bataille), ce ne sont pas les druides qui sont convoqués pour apporter l'ultime concours aux Poilus, mais bien les guerriers farouches, les chefs héroïques, les rassembleurs insatiables, Vercingétorix ou Gambetta.